

Corps, & que du vin, figure du Sang de Jesus-Christ, peuvent souffrir avec impatience qu'on ne leur laisse que l'une des deux figures : qu'on les prive de l'autre, c'est retrancher la moitié des figures & du Sacrement qu'elles composent. Mais cette sainte Antiquité qui avoit comme les Catholiques de nos jours des idées de réalité sur ce Mystère, ne craignoit point de donner indifféremment l'Eucharistie sous les deux espèces, ou sous l'une des deux seulement. *Jesus-Christ ressuscité d'entre les Morts, ne meurt plus*, dit l'Apôtre. Son Corps immortel ne peut être séparé de son Sang. La séparation des deux espèces n'est faite que pour représenter dans le Sacrifice, la séparation violente qui fut faite dans cette Chair & de ce Sang, pour nous sur la Croix. D'ailleurs nous sçavons que la Chair, maintenant inséparable du Sang, est avec lui sous l'espèce du pain, & que le Sang inséparable de la Chair est avec elle sous l'espèce du vin. Pouvons-nous craindre d'être privés de quelque fruit du Sacrement, quand nous recevons sous une seule espèce Jesus-Christ tout entier, lui qui est l'unique source de toutes les Graces ? que craignons-nous, puisque nous imitons l'Eglise naissante, qui accomplissoit si glorieusement les promesses de son Epoux ?

11. Je crois que l'oblation & la manducation de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, est un vrai, propre & propitiatoire Sacrifice. J'entends l'Apôtre qui dit : *nous avons un Autel duquel n'ont pas de pouvoir de manger, ceux qui servent encore au Tabernacle Judaique.* Voilà un Autel & une victime qu'on mange sous la Loi nouvelle. Il est vrai que c'est précitément la même victime qui a été immolée sur la Croix. Il est vrai que c'est la même unique oblation, par laquelle la victime